



Tres important contre assurance auto

Par **fanny**, le **02/12/2008** à **15:34**

bonjour voila ma mere a eu 1 sinistre reconnu par sa propre assurance. l'adversaire a tort a 100%. suite a plusieurs démarches de notre part en vers l'adversaire bien sur introuvable! nous laissons notre assurance sans charger ! notre assurance appelle pour convenir de la visite de l'expert , suite a ca notre assurance appelle pour nous confirmer quelle prener tout en charge et surtout de ne rien payer au garagiste . De retour chercher le véhicule le garagiste demande la somme... évidemment on refuse donc il joint notre assurance et s'arange avec eux, nous laisse repartir c bon et non voila que l'assurance ne veut rien savoir dit quelle ne trouve pas l'adversaire et le garagiste nous réclame la somme quel recours ais je. Merci par avance

Par **chaber**, le **03/12/2008** à **15:07**

Avez-vous un écrit de prise en charge par votre assureur? comment étiez vous assuré.